

Vœu du Groupe Aimer Toulouse interpellant l'Etat sur les conditions d'accueil des gens du voyage afin d'améliorer leur prise en charge et lutter efficacement contre les installations illicites et leurs conséquences.

**Intervention d'Odile Maurin
Vote contre le vœu**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Je vais voter contre ce vœu.

Non pas parce que je cautionnerais la moindre dégradation gratuite de l'espace ou des bâtiments publics, le détournement de réseaux collectifs, les brûlages de câble, les dépôts sauvages, les constructions illicites, les menaces ou les insultes. D'une manière générale, je n'aime ni la casse, ni la violence.

Pour autant, je ne peux pas me taire face à votre instrumentalisation raciste qui relève de l'antitziganisme appelé aussi romophobie. Je trouve particulièrement grave qu'une collectivité tienne aussi ouvertement des propos discriminants à l'égard d'une communauté quelle qu'elle soit. En plus oser parler d'accueil n'est pas forcément adéquat car il sous-entend que les voyageurs sont accueillis comme s'ils étaient des étrangers alors que ce sont majoritairement des citoyens français ou des européens.

Pour rappel, en décembre 2021, un rapport sur le droit des personnes Roms de la Défenseure des droits pointait un défaut de protection de cette population, rappelant que la communauté Rom constitue un « "groupe socialement défavorisé et vulnérable" reconnu comme tel par la Cour européenne des Droits de l'homme qui demande une attention et protection particulières », et qu'elle continue de vivre des discriminations dans le contexte français. Amnesty international, l'ONU et le commissaire des droits de l'Homme la rejoignent en ce sens.

Vous comprendrez donc que dans ce contexte, la moindre des choses c'est d'être un petit peu sérieux dans vos écrits.

Déjà, notons les chiffres gonflés lorsque vous prétendez que 2000 personnes entraînent une augmentation de population à Ramonville de 20% alors que la réalité c'est plutôt 13%.

Mais passons, le plus important est qu'il est plutôt gonflé de la part de la mairie de Toulouse et du Président la métropole de reprocher les installations illicites des gens du voyage alors même que la métropole ne respecte pas la loi et ne remplit pas ses obligations dans le cadre du schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage. Et ce n'est pas d'hier puisque comme le souligne le vœu, les obligations sont nées d'une loi qui a plus de 20 ans et est reprise par une loi qui a 6 ans.

Ensuite, accuser sans preuve l'ensemble des membres de la communauté des gens du voyage et en faire une catégorie livrée à la vindicte populaire, c'est raciste. On peut se demander si ce n'est pas la même logique qui vous amène à surévaluer vos chiffres...

Enfin, vous évoquez une proposition de loi du 2 mai 2024 censée viser à améliorer l'accueil et l'intégration des gens du voyage alors que le but est le même que la loi de novembre 2018 qui assouplissait déjà les règles pour moderniser les procédures d'évacuation des stationnements illicites. Cette proposition de loi n'est en réalité absolument pas destinée à améliorer les conditions d'accueil et la prise en charge de ces personnes. Elle n'a qu'un seul but : renforcer encore la répression dans un contexte où l'État et les collectivités favorisent la répression au lieu du dialogue, alors qu'ils ne remplissent pas leurs propres obligations et qu'ils créent des conditions d'accueil indignes des populations de gens du voyage.

Son article 13 est un prétexte pour pouvoir sanctionner et expulser au moindre signe de dégradation, avec le risque d'abus de présomption de culpabilité. Quant à l'article 14, sous un déguisement soi-disant écologique, il pourrait permettre d'engager une procédure d'expulsion dès qu'un « préjudice écologique » est constaté, sans même que ce préjudice soit précisé : est-ce qu'un enfant qui arrache une feuille ou casse une branche d'arbre pourra justifier une expulsion ? Si on veut vraiment agir pour l'écologie, il y a l'embarras du choix, à commencer par réellement s'intéresser aux questions écologiques.

Vous parlez de faciliter les expulsions des gens du voyage, mais pour aller où ? Dans des lieux où ils seront de nouveau chassés, dans des lieux où ils sont exposés à toutes sortes de pollution et de nuisances, où ils seront encore stigmatisés, rejetés. C'est quoi l'objectif ? Répéter les processus ad vitam aeternam ? Comme nous, les gens du voyage sont divers, et l'immense majorité n'aspire qu'à vivre en paix, à travailler, à élever ses enfants, et quand ils cherchent à se sédentariser, ils se heurtent aux pires difficultés. Contrairement aux idées reçues, beaucoup d'entre eux travaillent, et travaillent dur, et ils font vivre le commerce local.

Ce type de répression à outrance ne fait qu'aggraver les problèmes au lieu de leur apporter des solutions. En augmentant les tensions et la pression sociale sur cette communauté, il ne peut en résulter que des conséquences négatives.

Le rapport de la commission nationale consultative des droits de l'homme de 2020 rappelle que c'est la minorité qui subit le plus d'opinions négatives en France.

Il est temps que la majorité municipale, cesse de perpétuer les fantasmes et les préjugés, cesse de juger l'ensemble d'une population alors même que la justice n'est pas passée et que les accusés n'ont même pas été mis en situation de se défendre. Il faut cesser de diviser plutôt que de promouvoir le vivre ensemble.

Et pour conclure je me permets de vous rappeler ici les propos de Dom Helder, évêque catholique brésilien : « Il y a trois sortes de violence. La première, mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés.

La seconde est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première.

La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres.

Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la seconde, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième qui la tue. »